Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik: VPK = Mensuration,

photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) =

Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 96 (1998)

Heft: 7

Buchbesprechung: Fachliteratur = Publications

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

H. Pornon:

Systèmes d'information géographique, pouvoir et organisations

Editions l'Harmattan, 1998, 255 pages, ISBN 2-7384-6294-4.

Les systèmes d'information géographique sont basés sur des matériels (hardware) et des logiciels (software) qui ont fait l'objet de nombreuses publications. Pour alimenter ces instruments on a besoin de données qui décuplent la valeur des équipements matériels et logiciels.

Henri Pornon a déjà consacré quatre ouvrages aux problèmes consistant à optimiser la triade matériel-logiciel-données. Dans son travail de thèse, effectué à la chaire de SIRS de l'EPFL, il s'ouvre à une nouvelle dimension fondamentale: la composante humaine (humanware).

L'introduction d'un SIT dans une organisation va entraîner des changements et c'est tant mieux! Mais comment ces changements vontils être perçus, assumés? Vont-ils engendrer des conflits appelant des solutions nouvelles ou stérilisant toute démarche novatrice?

Après avoir rappelé quelques principes de sociologie, Henri Pornon nous invite à examiner cette problématique à travers une dizaine de cas concrets qu'il a eu l'occasion de rencontrer au long de sa pratique de conseiller en SIG. L'ouvrage propose pour terminer une modélisation du processus d'appropriation de la géomatique dans les organisations.

Cette étude m'a captivé. Elle jette un regard humain et humaniste sur un monde que l'on a trop souvent tendance à ne voir que sous son jour technique et technologique. C'est rassurant pour nos partenaires et clients, mais surtout pour nous-mêmes qui sommes appelés à renforcer notre rôle d'intermédiaire et de médiateur dans la gestion des informations sur notre patrimoine territorial.

Mais cette lecture est exigeante. L'auteur nous appelle à des concepts nouveaux et il a une maîtrise des mots et des idées qui exigent parfois de relire et souvent de prendre du recul. Il doit d'ailleurs être conscient de cette difficulté puisqu'il nous propose, fort opportunément, une lecture à plusieurs vitesses (p. 13). Tout informaticien ou géomaticien trouvera de quoi alimenter sa réflexion sur l'utilité de l'informatique, la conduite des projets, la transformation des organisations à l'aide de nouvelles technologies ou la légitimité de ses interventions...

Jean-Paul Miserez

S. Lavigne:

Le cadastre de la France

Presses Universitaires de France, collection Que Sais-Je, No 3174, Paris 1996, 126 pages, ISBN 2-13-047933-2.

Les ouvrages simples faisant mention du cadastre sont rares, et souvent chers.

Dans la collection Que Sais-Je, on est très heureux de découvrir une présentation du cadastre en France, rédigé par un juriste, maître de conférences à la faculté Jean-Monnet à Sceaux.

Un premier chapitre parle de la définition du cadastre, de ses origines et de son histoire et des systèmes cadastraux en France et dans quelques pays. Quatre chapitres suvants sont consacrés aux missions du cadastre: technique, documentaire, juridique et fiscale. Pour terminer, on peut lire quelques considérations sur l'administration du cadastre et sur sa modernisation.

Il est évident que rien n'est comparable et qu'il faut un certain degré d'imagination pour bien comprendre des processus sensiblement différents des nôtres. Mais c'est précisément l'intérêt de cet ouvrage, qui se lit très facilement, et qui nous invite à une lecture critique de nos manières de fonctionner. On a beau être persuadé que l'on détient le meilleur cadastre du monde, on ne peut cependant pas renoncer à l'améliorer et à le confronter avec les réalisations des pays voisins. Et l'ouverture internationale qui s'annonce de manière inéluctable nous oblige à aller voir dans d'autres jardins et à nous enrichir de nos différences.

Jean-Paul Miserez

Société pour la Protection de l'Environnement (Ed.):

Les déchets dangereux

Histoire, gestion et prévention

Collection «Dossiers de l'environnement» volume X, Georg Editeur, Genève 1997, 125 pages, Fr. 25.–, ISBN 2-8257-0530-6.

«Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme». Cette citation du chimiste français Lavoisier qui conclu l'ouvrage résume les problèmes que pose l'inéluctable persistance dans l'environnement des produits indésirables de l'activité humaine. Ce dixième volume de la collection «Dossiers de l'environnement» met l'accent sur la part dangereuse des déchets issus de cette activité.

L'ouvrage introduit le thème en rappelant dans le premier chapitre que des résidus toxiques furent pendant longtemps simplement enterrés ou immergés dans les océans. Que le coût et la difficulté des opérations d'assainissement engendrent également un transit vers les centres de traitement appropriés. Aux pratiques héritées du passé qui n'ont pas totalement cessé s'ajoute donc le problème moderne de la gestion du flux de ces matières.

Le second chapitre propose une approche de définition des déchets spéciaux en énumérant par types leurs sources, leurs catégories et leurs toxicité. Cet inventaire permet de réaliser que tous les secteurs de production d'une part, les habitudes de consommation et les filières de traitement elles-mêmes d'autre part sont générateurs de déchets.

Cet aspect est repris dans les trois chapitres suivants. Les auteurs y énumèrent d'abord les étapes de l'évolution de la technologie. Ce bref historique montre que, des premiers balbutiements de la métallurgie à l'ère de l'électronique, des matières premières puis des composés nouveaux en quantité sans cesse croissante ont été mis en circulation. Le quatrième chapitre illustre par des exemples concrets l'importante contribution au problème que représente l'usage courant des objets et des équipements. Il insiste sur la nécessité de la mise en œuvre de stratégies prophylaxiques et de la prise en compte de la rentabilité des cycles de récupération.

Ces dimensions préventives et économiques de la gestion des déchets sont ensuite développées parallèlement à une présentation des méthodes de traitement des déchets à risques. Les options techniques sont passées en revue, de la mise en décharge aux technologies les plus récentes, sans négliger les facteurs financiers, sociaux et politiques susceptibles d'influencer leur efficacité.

La fin de l'ouvrage présente l'état actuel du droit. Les questions de définition, de cohérence et d'harmonisation des lois au plan international sont soulevés. Le lecteur est également rendu attentif aux effets pervers d'une législation plus stricte qui peut favoriser l'exportation de matières dangereuses vers les pays en développement.

La conclusion fait la synthèse des politiques actuelles. Elle suggère surtout de fonder les stratégies futures sur de nouvelles conditions économiques visant à organiser la rentabilité de la prévention d'une part, l'optimisation des moyens de traitement, du recyclage et de la valorisation des déchets d'autre part.

P.-A. Heim